

PERFORMANCE EMPLOI



E-MODULES, LE NOUVEAU DISPOSITIF DE FORMATION EN LIGNE DE LA RÉGION GRAND EST

se former aux compétences de demain

WWW.E-MODULES-GRANDEST.FR

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

Grâce au levier du **Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022**, qui permet l'expérimentation de nouvelles modalités pédagogiques, la Région Grand Est souhaite développer la formation des demandeurs d'emploi, visant l'**acquisition de compétences complémentaires dans les filières stratégiques** pour le Grand Est. Pour ce faire, elle propose un **catalogue de modules de formation en ligne**, accessible à tout moment.



C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un dispositif de formation en ligne financé par la Région Grand Est, permettant de :

- ▶ **découvrir les innovations** liées aux transformations numériques, écologiques, énergétiques et à l'industrie 5.0, dans tous les secteurs professionnels stratégiques de la région Grand Est ;
- ▶ **mieux se situer** dans un environnement professionnel en mutation ;
- ▶ **comprendre** les nouveaux besoins des entreprises ;
- ▶ **renforcer son employabilité** en prenant un temps d'avance.

Caractéristiques

- ▶ **facile d'accès** : formation à distance, avec votre smartphone, tablette ou ordinateur
- ▶ **gratuit**
- ▶ **rapide** : modules de 20 à 40 minutes
- ▶ **innovant** : présenté essentiellement sous forme de vidéos et de podcasts
- ▶ **à la carte** : 100 modules, à choisir en fonction de vos centres d'intérêt

Dates

du **15 février 2022** au **31 décembre 2023**

(entrées permanentes)



POUR QUI ?

- ▶ les demandeurs d'emploi,
- ▶ les jeunes, à partir de 18 ans (inscrits ou non en Mission Locale)

Prérequis : savoir naviguer sur Internet avec un smartphone, une tablette ou un ordinateur.



QUELLES FORMATIONS ?

Les formations proposées concernent toutes les **innovations** liées aux **transformations numériques, écologiques, énergétiques** et à l'**industrie 5.0**, dans les 15 secteurs professionnels suivants : agriculture-agritourisme, artisanat, BTP, industrie, numérique, aide à la personne, santé, sport et animation, transports et logistique, commerce-vente, hôtellerie-restauration-tourisme, sécurité des biens et des personnes, maintenance et services aux véhicules et matériels, propreté, prévention santé sécurité au travail.



COMMENT ÇA SE PASSE ?

Accès aux e-modules

Pour le public ne disposant pas d'équipement informatique adéquat, 21 sites d'accueil sont proposés :

- ▶ Charleville Mézières (08)
- ▶ Troyes (10)
- ▶ Châlons en Champagne, Reims (51)
- ▶ Chaumont (52)
- ▶ Longwy, Nancy (54)
- ▶ Verdun, Bar Le Duc (55)
- ▶ Thionville, Saint Avold, Metz, Sarreguemines (57)
- ▶ Saverne, Strasbourg, Sélestat (67)
- ▶ Colmar, Mulhouse (68)
- ▶ Epinal, Neufchâteau, Saint Dié des Vosges (88)

Lors de l'inscription, il est possible de réserver une place sur le site le plus proche de son domicile, le mardi matin ou le jeudi après-midi.

▶ [Coordonnées des sites d'accueil](#)

Accompagnement

Une **aide à l'utilisation des outils numériques** nécessaires à la formation est proposée* aux participants :

- ▶ en présentiel, sur l'un des 21 sites d'accueil
- ▶ ou à distance.

Un **formateur expert de chaque secteur professionnel** est disponible** (à distance), pour répondre aux questions concernant les innovations abordées dans les e-modules.

Validation du parcours

Chaque module est validé par une **attestation de formation** et un (ou plusieurs) **Open Badge**. Ce badge numérique permet de reconnaître un savoir, une compétence, un savoir-être, une expérience ou encore une pratique. Il peut être intégré dans son CV ou dans son e-portfolio et rendu visible pour les employeurs.



INSCRIPTIONS

▶ WWW.E-MODULES-GRANDEST.FR

- ▶ **nombre de places illimité** pour la formule à distance
- ▶ **accès aux modules choisis dès réception des codes d'accès** à la plateforme de e-learning
- ▶ **chaque trimestre**, de **nouveaux modules** sont proposés !

* service proposé le mardi matin et le jeudi après-midi
** service proposé le mardi après-midi et le jeudi matin
(hors semaines de vacances scolaires)